



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



Dans un jugement rendu récemment, la Cour supérieure condamne la Ville de Québec à verser plusieurs millions de dollars aux villes liées pour corriger les montants des quotes-parts versés au cours des dernières années.

Pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, cela signifie près de 30 M\$ répartis sur une dizaine d'années. La Ville de Québec a fait connaître son intention de porter le tout en appel; la décision de la Cour d'appel devrait normalement être connue au printemps 2020. D'ici là, c'est le statu quo budgétaire, mis à part le fait que peut-être la Ville de Québec versera dès cet automne les sommes qu'elle a reconnu en début de procès avoir perçues en trop (4,8 M\$ pour Saint-Augustin-de-Desmaures). Quoi qu'il en soit, quel que soit le montant total qui sera récupéré au terme de l'opération, le cas échéant, soyez assurés qu'il sera en totalité affecté au remboursement de notre titanique dette de près de 100 M\$.

Le jugement de la Cour supérieure est une bonne nouvelle qui, souhaitons-le, finira par une rentrée d'argent qui permettra de diminuer l'ampleur d'une dette trois fois trop lourde pour une ville de la taille de la nôtre. Cela dit, même si l'appel connaît un dénouement heureux, rien n'est réglé pour l'avenir. En effet, le litige portait essentiellement sur la définition de ce qu'est ou pas une dépense d'agglomération et sur ce que la ville centre peut ou pas faire en partie payer aux villes liées. Mais le mécanisme de calcul de la quote-part n'a en rien été abordé dans le cadre du procès. Il demeure le même et est basé sur l'entente signée par les parties en 2009. C'est là que le bât blesse.

L'entente signée en 2009, quoique légale, est on ne peut plus néfaste pour Saint-Augustin-de-Desmaures puisqu'elle prévoit que c'est sur la base de la richesse foncière respective des trois villes que sont réparties les dépenses liées à l'agglomération. En clair, cela signifie que plus la valeur totale des immeubles situés sur le territoire d'une ville est élevée, plus la part à payer par cette dernière est grande. Or, le développement de Saint-Augustin-de-Desmaures est celui qui, toutes proportions gardées, est le plus grand, notamment en raison de la construction de tours à condos et surtout de l'expansion marquée du secteur industriel. Qui plus est, la valeur moyenne des immeubles déjà construits sur notre territoire est de près de 20% supérieure à celle des autres villes de l'agglomération. Ainsi, tant que le mécanisme de calcul de la quote-part ne sera pas revu, nous sommes condamnés.

En fait, connaissant le potentiel de développement de notre ville et la richesse foncière associée, signer une telle entente en 2009 était pour le moins imprudent, voire carrément irréfléchi. Mais puisque l'on ne peut revenir en arrière, il est aujourd'hui impératif de revoir le fonctionnement de l'agglomération afin de sortir la notion de richesse foncière du calcul de la quote-part. Il en va de notre avenir.

Souhaitons que l'arrivée prochaine en poste d'un nouveau ministre des Affaires municipales facilitera la discussion entre les parties et permettra la négociation d'une nouvelle entente, satisfaisante pour tous et équitable, cette fois.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Félicitations Mme Guilbault! La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à féliciter Mme Geneviève Guilbault pour sa réélection à titre de députée de Louis-Hébert. Au plaisir de travailler à nouveau ensemble!

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Le 19 novembre prochain, la Ville procédera à une vente par enchère publique des immeubles inscrits à la liste de la trésorerie et pour lesquels des taxes et intérêts sont dus pour les années antérieures à 2018. La publication d'avis publics aura lieu le 17 octobre ainsi que le 31 octobre dans Le Soleil en page 3.



S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte
de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@ville_saint_augustin_de_desmaures

LinkedIn

ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Bienvenue à tous!

POSTULEZ EN LIGNE! Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page Faire carrière à la Ville sur le site Internet.



APPEL DE CANDIDATURES BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : BRIGADIER SCOLAIRE
SERVICE : LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
STATUT : SUR APPEL – SECTEURS CENTRE ET BOCAGES
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-576
DÉBUT DE L'EMPLOI : À DISCUTER

DESCRIPTION DES POSTES

Sous l'autorité de la coordonnatrice au personnel de soutien du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le brigadier scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues lors des entrées et des sorties des classes et les fait traverser. Le brigadier scolaire informe et sensibilise les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier.

NOTE : La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Offrir une disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire
- Être disponible pour effectuer sa prestation de travail selon l'horaire d'entrée et de sortie des élèves
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant et posséder un bon jugement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon le tarif horaire prévu à la convention collective en vigueur.

Équipement fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt, semelles antidérapantes et montant forfaitaire attribué pour l'achat de vêtements et d'articles appropriés.

HORAIRE DE TRAVAIL

Selon les besoins du service (sur appel).

LIEU DE TRAVAIL

Secteur des Bocages et secteur Centre

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-576
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



APPEL DE CANDIDATURES BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : INTERVIEWEUR TÉLÉPHONIQUE
SERVICE : COMMUNICATIONS
STATUT : ÉTUDIANT, TEMPS PARTIEL
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-586
DÉBUT DE L'EMPLOI : DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche de personnel pour constituer une banque de candidatures d'intervieweurs téléphoniques. Le travail consiste à effectuer des sondages téléphoniques, assistés par ordinateur, afin de recueillir des données sur la satisfaction des citoyens quant aux services de la Ville.

NOTE : La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

En collaboration avec l'équipe du Service des communications, le titulaire du poste aura différentes tâches à réaliser, notamment :

- Entrer en contact avec des citoyens par téléphone
- Poser une série de questions préétablies
- Consigner par ordinateur les réponses aux questions au fur et à mesure de la progression de l'entrevue
- Assister, au besoin, les citoyens voulant effectuer une requête

QUALIFICATIONS, EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Démontrer du dynamisme, de la courtoisie et avoir une aisance avec le public
- Faire preuve d'autonomie et de professionnalisme
- Détenir une expérience en service à la clientèle (un atout)
- Détenir une expérience en sondage ou en centre d'appels (un atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires flexibles et rotatifs selon vos disponibilités

HORAIRE DE TRAVAIL

Horaires de travail disponibles : du lundi au vendredi de 17 h à 21 h et du samedi au dimanche de 10 h à 15 h.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-586
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



APPEL DE CANDIDATURES BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : MARCHEUR-SIGNEUR
SERVICE : TRAVAUX PUBLICS
STATUT : OCCASIONNEL, SUR APPEL
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-583
DÉBUT DE L'EMPLOI : À DÉTERMINER

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est à la recherche de personnes qui aiment marcher afin d'assister nos équipes de déneigement (jour, soir, nuit et fin de semaine) dans les secteurs où le transport de la neige est effectué ou aux fins de dépannage pour toute autre fonction lors de pénurie de personnel.

NOTE : La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon l'échelle de traitement de la convention collective des employés manuels en vigueur (18,41 \$ de l'heure, échelle 2018).

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-583
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
Télécopieur : 418 870-1320

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2018-569

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 18 septembre 2018 a été adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 2018-569 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX INFRACTIONS DES RÈGLEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME

L'objet de ce règlement vise à mettre à jour les amendes prévues aux règlements d'urbanisme en vigueur.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible au Service du greffe situé à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, durant les heures normales de bureau.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 10 octobre 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Devant le franc succès remporté l'an dernier par la première édition, la Ville relance son concours photo!

L'année dernière, plus de 5000 votes avaient été enregistrés pour l'un ou l'autre des 120 photos soumises par des citoyens en vue de les voir figurer dans le calendrier annuel de la Ville. L'engouement avait été tel que les calendriers s'étaient rapidement tous envolés! Vous êtes donc invités, chers citoyens, à nous envoyer, à l'adresse info@ville.st-augustin.qc.ca avant le 26 octobre à midi, UNE PHOTO PAR SAISON prise par vous à Saint-Augustin-de-Desmaures.



MODALITÉS

- Vous devez être l'auteur de la photo ou des photos;
- Les photos seront soumises à un vote du public sur la page Facebook de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures à compter du 30 octobre. Les trois (3) photos par saison avec le plus de votes illustreront le calendrier 2019 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;
- La Ville peut utiliser les photos pour d'autres occasions (Instagram, diverses autres publications). En tout temps, le crédit photo sera indiqué;
- Une seule photo par saison par participant est acceptée (donc un maximum de quatre photos par participant, si vos clichés représentent bien les quatre saisons);
- Toutes les photos soumises doivent avoir été prises sur le territoire de la Ville;
- Les participants doivent soumettre la photo via un fichier électronique d'au minimum 1MEG. L'ajout de bordure, de cadre ou de texte n'est pas permis. Les photos doivent être envoyées à info@ville.st-augustin.qc.ca;
- La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se réserve le droit de choisir la photographie qui fera la couverture de son calendrier.

EXEMPLES

Exemples de photos: panoramas, paysages, faune, habitat naturel, photographies illustrant la vie à Saint-Augustin-de-Desmaures, famille, vacances, attraits, aventure en plein air, activités extérieures, cyclistes, etc.

AUTOMOBILISTES, PIÉTONS ET CYCLISTES SENSIBILISÉS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'organisme Solidarité familles et sécurité routière et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ont tenu conjointement deux activités de sensibilisation en septembre. La première a eu lieu à l'école des Pionniers et la seconde à l'école Les Bocages.

Des bénévoles de l'organisme, de la Caisse Desjardins, des policiers, ainsi que les conseillers municipaux ont remis des dépliants aux automobilistes, cyclistes et piétons les invitant à s'engager à se respecter mutuellement, à faire preuve d'une très grande vigilance. Par le biais de cette activité, les conducteurs sont invités à développer le réflexe de ralentir dans les quartiers résidentiels. Les piétons et les cyclistes ont été sensibilisés à l'importance d'adopter un comportement respectueux des règles de sécurité routière.

Pour un automobiliste circulant à 50 km/h, il faut 35 pieds pour s'immobiliser complètement. De l'automobile jusqu'au cône en avant-plan (voir photo), telle est la distance que représentent 35 pieds. Ralentissez près de nos écoles!



ACCÈS GRATUIT À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-LEMELIN

Depuis le 28 septembre dernier, les Augustinois et Augustinoises peuvent bénéficier gratuitement des services de la bibliothèque Roger-Lemelin du secteur Cap-Rouge. Une entente en ce sens a été conclue avec l'Institut canadien de Québec, gestionnaire de la Bibliothèque Roger-Lemelin.

À la suite de la fermeture du point de service Père-Jean-Marc-Boulé qui était situé au centre communautaire Jean-Marie-Roy, le conseil municipal désireait trouver une solution permettant aux résidents du secteur Est de bénéficier des services d'une bibliothèque à proximité. C'est maintenant chose faite.

Située au 4705, rue de la Promenade-des-Sœurs, la Bibliothèque Roger-Lemelin est ouverte du mardi au dimanche. Les citoyens peuvent par ailleurs continuer d'utiliser les services de la bibliothèque Alain-Grandbois, située au 160, rue Jean-Juneau.

QUELQUES CONDITIONS À RESPECTER

- Les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures qui détiennent actuellement un abonnement à titre de non-résident de la Bibliothèque de Québec ne seront pas remboursés. Ils pourront toutefois obtenir la gratuité à l'échéance de leur abonnement;
- Il n'y aura pas de retour universel entre la Bibliothèque de Québec et la bibliothèque Alain-Grandbois;

Le PEB (prêt entre bibliothèques) entre la Bibliothèque de Québec et la bibliothèque Alain-Grandbois continue d'être offert selon les politiques et procédures habituelles.

FINANCEMENT DISPONIBLE POUR LES ENTREPRENEURS

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures invite les entreprises de son territoire à soumettre des projets dans le cadre de Québec, ville entrepreneuriale. **La date limite pour le dépôt des projets est le 17 octobre à 16 h.** L'initiative a pour objectif de soutenir la création d'entreprises innovantes, structurantes et créatrices d'emplois sur le territoire de l'agglomération de Québec.

MODALITÉS

- Projet entrepreneurial admissible de 6 mois avant la première vente significative jusqu'à 60 mois après celle-ci;
- Ou projet structuré de relève d'entreprise admissible dans les 12 mois après l'acquisition d'au moins 25 % des actions avec droit de vote.

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

- Une entreprise manufacturière démarrant la production de son produit innovant;
- Une coopérative en transformation agroalimentaire déployant une nouvelle technologie.

CONTRIBUTION DE LA VILLE DE QUÉBEC

- Contribution non remboursable d'une somme maximale de 50 000 \$ par projet;
- Maximum de 50 % des dépenses admissibles;

Le maximum de financement actif par période de deux (2) ans pour l'ensemble des programmes de financement en matière de développement économique est de cinq cent mille dollars (500 000 \$), dans ce calcul une aide non remboursable étant considérée à 100 % de sa valeur, alors qu'une aide remboursable est considérée à 50 %.

Le formulaire pour le dépôt d'une demande ainsi que tous les détails se trouvent à : www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/financement/appels-a-projets/quebec-ville-entrepreneuriale/index.aspx



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OCTOBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Collecte des résidus verts et feuilles

Du 8 octobre au 15 novembre. Même jour que les autres collectes.
Sacs oranges, transparents ou en papiers obligatoires pour les distinguer des ordures lors de la collecte et au site de compostage.

Ordures

Les ordures seront collectées **toutes les 2 semaines à compter du 22 octobre** (voir calendrier). Dû à l'agilité du frêne, les branches seront disposées via la collecte des ordures en ballots ou dans des sacs noirs.

Recyclage

Collecte toutes les semaines, toute l'année.

Encombrants

Dernière collecte de l'année le 16 octobre. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 poste 5406 ou sur notre site Internet dans la section Nous joindre avant le 15 octobre midi.



FEUILLYCLAGE : C'EST LOGIQUE, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Saviez-vous que les feuilles déchiquetées fournissent à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin et servent de protection pour traverser l'hiver? De plus, le feuillicyclage permet aussi de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte de feuilles, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.

COMMENT FEUILLYCLER ?

- Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles commencent à tomber.
- Tondez les feuilles fréquemment. Si trop de feuilles s'accumulent sur votre terrain, cela pourrait endommager votre gazon.
- Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 cm.
- Utilisez idéalement une tondeuse-déchiquteuse.
- Déposez vos feuilles déchiquetées sur vos plates-bandes et votre potager en période de dormance, elles servent de protection hivernale. Un filet peut retenir les feuilles au sol au besoin.

ATTENTION

Ne pas faire de feuillicyclage si les feuilles ont des tâches goudronneuses.

Citoyens riverains, les feuilles mortes ne doivent pas se retrouver dans les cours d'eau. Pensez au feuillicyclage ou ramassez-les et mettre à la collecte de feuilles. C'est mieux pour la santé de nos cours d'eau.

OPÉRATION RECYCLAGE

Vieux électroniques • Piles et batteries Lampes au mercure

12 ET 13 OCTOBRE

Rapportez-les!

NOUVEL EMPLACEMENT

2 JOURS SEULEMENT

Point de dépôt : stationnement du Complexe sportif multifonctionnel
230, route de Fossambault

Quand : vendredi et samedi les 12 et 13 octobre de 9 h à 16 h
beau temps/mauvais temps

Qui : Tous les citoyens, entreprises et institutions de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les matières recueillies :

- **Lampe au mercure :** ampoule fluo-compacte et tube fluorescent (néon) - à manipuler avec soin, dans leur boîte idéalement
- **Pile et batterie :** rechargeable et alcaline, maximum de 5 lb (incluant batterie d'outil ex. : perceuse)
- **Matériel électronique :**
 - Ordinateur et périphérique
 - Console de jeux vidéo
 - Dispositif d'affichage (télévision, écran)
 - Téléphone, répondeur (et cellulaire)
 - Imprimante, numériseur, télécopieur, photocopieur et appareil multifonction de bureau, serveur et routeur (portable ou posé au sol)
 - Système audio/vidéo personnel, portable ou non-portable (radio, réveille-matin, chaîne stéréo, lecteur/enregistreur CD/DVD/Cassette, amplificateur, MP3, haut-parleur, appareil photo, GPS, décodeur, ensemble cinéma maison)
 - Cartouches d'encre

Pour valider, voir le site
www.recyclerMESelectroniques.ca/qc
avant d'apporter votre matériel

Protéger votre vie privée : effacez toutes les données personnelles des appareils avant de les déposer.

Les matières seront recyclées de manière sécuritaire et écologiquement responsable grâce aux partenaires accrédités suivants : l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec), Recyc-Fluo, Appel à Recycler et Arteau Récupération.

PARC DES HAUTS-FONDS : PRIÈRE DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Le parc des Hauts-Fonds est un des rares sites naturels en bordure du fleuve pratiquement intouché et accessible à la population. L'endroit idéal pour prendre des marches!

Toutefois, il a été porté à l'attention de la Ville que plusieurs propriétaires de chiens y circulent avec leur chien sans laisse et laissent parfois derrière eux des cadeaux indésirables.

La Ville tient donc à rappeler aux propriétaires de chiens qu'eux et leurs toutous sont les bienvenus dans les parcs, mais que ces derniers doivent être tenus en laisse.

Au cours des prochaines semaines, la Ville effectuera des tournées plus fréquentes dans ses parcs afin de faire respecter sa réglementation.

Si vous désirez que pitou se promène en toute liberté, le parc canin est le seul endroit autorisé. Visitez la section « Parc canin et licences » pour les détails.



FRANC SUCCÈS DU PIQUE-NIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL!

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures organisait dernièrement un pique-nique intergénérationnel à la maison Omer-Juneau. Les jeunes de la Maison des jeunes de Saint-Augustin-de-Desmaures y vendaient des hot dogs et du blé d'Inde. Un succès sur toute la ligne!

Également sur place, création collective d'art éphémère par l'Association culturelle. En tout, près d'une centaine de participants ont pris part à l'événement.



le grand DÉFI 10 ANS
PIERRE LAVOIE
PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

LA GRANDE MARCHÉ
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

5 km

INSCRIPTION GRATUITE: ONMARCHE.COM

DATE : samedi 20 octobre 2018
HEURE : animation à 9 h 30, départ à 10 h
LIEU : Centre Les Bocages
4850, rue du Sourcin
Saint-Augustin-de-Desmaures

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC
Québec
FÉD. PARTENAIRE

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES
metro
De L'Île-à-la-Croix
SAPAS
cardio plein air
CAMPUS



COMMUNIQUEZ-NOUS VOS REQUÊTES PAR APPAREIL MOBILE

Êtes-vous familiers avec le système de requêtes de la Ville? Conçu pour faciliter la vie des citoyens, il vous permet de communiquer facilement avec la Ville, y compris à l'aide d'appareils mobiles.

Disponible dans la section Nous joindre du site Web de la Ville, le système de requêtes se veut l'outil idéal pour les citoyens qui souhaitent signaler un problème, ou encore formuler une requête ou une demande d'intervention.

Le recours au système de requêtes à partir d'un appareil mobile se fait de façon toute simple à l'aide de l'application Voilà! Signalement disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

Ainsi, il est possible de photographier, localiser et signaler un problème d'une façon instantanée. Qu'il s'agisse d'un nid-de-poule, d'une lumière de rue défectueuse ou encore d'un ennui avec un équipement de la Ville, le système de requêtes permet aux citoyens de participer à la résolution de problèmes. Le système comprend également une très utile fonction Suivi des demandes.

Pour toute requête ou demande d'intervention, la Ville invite donc ses citoyens à se prévaloir du système en se rendant sur son site Internet, à l'adresse ville.st-augustin.qc.ca/fr/nous-joindre



SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Lancement de Livre de Mots le jeudi 25 octobre à 19h dans la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois. Bienvenue à tous!

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques se déroulant du 20 au 27 octobre, venez assister au lancement de Livre de Mots. Ce projet a été initié lors des fêtes du 25e anniversaire de la bibliothèque Alain-Grandbois en 2017 alors que plusieurs personnes du public et du personnel ont proposé un mot en lien avec la bibliothèque. Des artistes ont ensuite produit un livre mariant mots et créations.

Atelier d'écriture le 24 octobre à 19 h à la bibliothèque Alain-Grandbois ou le 2 novembre à 13 h 30 à la maison Omer-Juneau.

Inscription pour l'un ou l'autre des ateliers dès le 10 octobre à la bibliothèque Alain-Grandbois.

Atelier d'écriture à partir de photos de Saint-Augustin-de-Desmaures, d'ailleurs au Québec et dans le monde. Il s'agit d'une occasion pour les participants de voir des photos de leur environnement et d'ailleurs, et d'exprimer ce qui leur vient à l'esprit : un souvenir, une pensée, une anecdote, une histoire, un poème, un fait historique, un rêve, une sensation, un dialogue, un monologue, etc. La liberté est totale! Aucune préparation ni prérequis n'est nécessaire.

SAISON BIEN LANCÉE AU COMPLEXE SPORTIF

Le 8 septembre dernier avait lieu la 1^{re} édition du Samedi des sportifs au Complexe sportif multifonctionnel.

Plusieurs ateliers interactifs tels que : patinage artistique, jeux d'habiletés, bricolage, techniques en sauvetage et techniques de natation ont eu lieu tout au long de cette belle journée. Le tout, agrémenté par l'animation musicale du Dixieland Band!

Nous tenons à remercier les associations et les bénévoles qui ont participé et fait de cette journée un succès :

- Club de patinage artistique
- Hockey mineur CRSA
- Club de natation CNQ
- CNDF
- Cercle des Fermières

Dans le cadre de cette journée, plusieurs prix de participation ont été remis.

VOICI LES GAGNANTS

Chèques-cadeaux du CNDF pour activité aquatique :
Léo Bourque et Gabrielle Leclerc

Chèque-cadeau du Club de patinage artistique de Saint-Augustin :
Ariane Welsh

Chèques-cadeaux du Resto RVL (casse-croûte du CSM) :
Stéphanie Allen, Loïc Julien, Marianne Poirier

Sac et tuques des Royaux (Hockey CRSA) : **Arthur Deilhes**

Cadeaux (chaussettes) de la part du Cercle des Fermières de Saint-Augustin :
Marcia Gendron, Raye

Paire de billets pour un match du Blizzard Midget AAA : **Mélanie Dionne**

RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN POUR UNE 2^e ÉDITION!



MAISON OMER-JUNEAU
289, ROUTE 138
TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Bingo musical d'Halloween

Mercredi 31 octobre dès 10 h - Venez costumés

Inscription au 418 878-5473 poste 1115

EXPOSITION

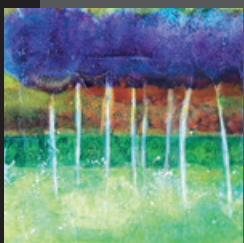
10-11 novembre - Événement culturel et philanthropique
30 % des ventes à **Présence Famille** (organisme communautaire)



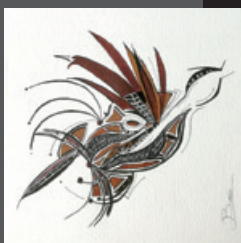
Alain Talbot



Diane Bussières



Johanne Drolet



Héléne Beauchesne

10 AU 25
NOVEMBRE 2018

RENDEZ-VOUS
ART
contemporain

www.rendez-vous-art-contemporain.com

Bibliothèque
Alain-Grandbois
160 Rue Jean Juneau
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2T6

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois aux heures d'ouverture.



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

Formation sur mesure sur Internet et informatique

M. Gaétan Cyr revient à l'automne avec ses formations gratuites. Il suffit d'appeler à la bibliothèque pour connaître les journées et heures disponibles et spécifier le besoin de formation.

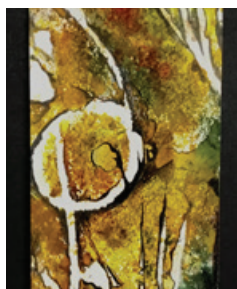
9 octobre à 10 h 30

COMPLET

Atelier pour les adultes - **Pochoir et poudre de batik**

Avec Luce Théberge

Inscription dès le 25 septembre



Jusqu'au 4 novembre

Exposition **Détente aquatique**

de Nadia Jacques



12 octobre à 9 h 30

Atelier pour les 3 à 5 ans - **Hibou tout chou!**

Gouache noire, trait contour et pastels secs

Inscription dès le 28 septembre

Avec Adéline Germain de Créer avec Adé

N'oublie pas d'apporter ton couvre-tout



12 octobre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau

Louna et la chambre bleue de Magdalena Guirao Jullien et Christine Davenier, éditions Kaléidoscope

Mon pyjama à moi de Lucie Papineau et Stéphane Jorisch,

éditions Dominique et compagnie

Inscription dès le 28 septembre

13 octobre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans avec Réjane Gourin

C'est pour qui? de Michael Escoffier

et Mathieu Maudet

Inscription dès le 29 septembre



16 octobre à 19 h

Conférence **Entendez-vous bien?** Par Michel Nadeau

Inscription dès le 2 octobre



19 octobre à 14 h 30

PÉDAGO À LA BIBLIO

Science sur le plateau pour les 6 à 12 ans

Les effets spéciaux du cinéma avec les Zapiens

Inscription dès le 5 octobre



28 octobre à 14 h

Spectacle pour la fête de l'Halloween

Ludovik Croque-mort pour les 4 à 10 ans

par Daniel Caron

Inscription dès le 14 octobre



1^{er} novembre à 19 h

Concert **Voix et piano des jeunes musiciens passionnés de musique**

Par les étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy

accompagnés d'Alain Châteauvert

Inscription dès le 18 octobre

3 novembre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans avec Réjane Gouin

Gruffalo de Julia Donaldson et Alex Scheffler

Inscription dès le 20 octobre

9 novembre à 18 h 30

Atelier pour les 3 à 5 ans - **Les couleurs de Roméo**

Feutre et motifs divers

Avec Adéline Germain de Créer avec Adé

Inscription dès le 26 octobre



9 novembre à 9 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau

Tu ne dors pas Petit Ours? de Martin Waddell et Barbara Firth, éditions PASTEL - l'école des loisirs

Le garçon qui aimait la lune de Rino Alaimo, éditions Gautier-Languereau

Inscription dès le 26 octobre

Du 10 novembre au 25 novembre

Exposition-bénéfice au profit d'organismes communautaires

Du groupe Rendez-vous Art contemporain

13 novembre à 10 h 30

Atelier pour les adultes - **Métal repoussé**

Avec Luce Théberge

Inscription dès le 30 octobre



15 novembre à 14 h 30

PÉDAGO À LA BIBLIO

Atelier de baleinomie pour les 5 à 12 ans

Par les animateurs de La Baleine Nomade

Inscription dès le 1^{er} novembre



20 novembre à 19 h

Conférence **Vikings : mythe et réalité**

par Christian St-Onge

Inscription dès le 6 novembre



HORAIRE PICKLEBALL ET BADMINTON LIBRE

Période du 24 septembre au 22 décembre

Jour	Heure	Activité	Lieu
Mardi	12 h à 14 h	Pickleball libre	CNDF
Mercredi	15 h à 17 h	Badminton libre	CNDF
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre	CNDF
Jeudi	17 h 30 h à 19 h 30	Badminton libre	CNDF
Vendredi	19 h à 20 h 30 (4)	Pickleball libre	SSF
	20 h 30 à 22 h (8)	Pickleball libre	SSF
Samedi	13 h à 15 h	Pickleball libre	PLG
	15 h 15 à 17 h 15	Badminton libre	PLG

Dates non disponibles : 4 octobre, 20 octobre, 2 novembre

S'IL VOUS PLAÎT, VEUILLEZ RESPECTER LES HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DES PÉRIODES LIBRES. Les doubles sont obligatoires s'il y a beaucoup de joueurs. Veuillez prendre note que l'horaire est modifiable sans préavis.

IMPORTANT: ACTIVITÉ RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS DE SAINT-AUGUSTIN PREUVE DE RÉSIDENCE EXIGÉE

LIEUX DES ACTIVITÉS

Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF)

Centre sportif
5000, rue Clément Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
6 terrains à votre disposition

École des Pionniers Pavillon Laure-Gaudreault (PLG)

130, rue Jean-Juneau
Saint-Augustin-de-Desmaures
3 terrains à votre disposition

Séminaire Saint-François (SSF)

Centre sportif
4900, rue Saint-Félix
Saint-Augustin-de-Desmaures
4 ou 8 terrains à votre disposition

**Location d'heures de glace et Aquafête au Complexe sportif
Communiquez avec le personnel au 418 878-5473.**

**Le restaurant du Complexe sportif multifonctionnel
est à la recherche de personnel, 15 à 20 heures par semaine.
Prière de contacter Hervé Lapointe au (418) 455-7555**

BAINS LIBRES - COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Du 1^{er} septembre au 21 décembre 2018

ANNULATION du vendredi 12 octobre 15 h 30 au dimanche 14 octobre

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs
Lundi		11 h à 12 h - *50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
	16 h 30 à 17 h 45	16 h 30 à 17 h 45 - *Entraînement adulte	10,5,4
		20 h 05 à 21 h 35	7
Mardi		12 h 15 à 13 h 30	7
Mercredi		11 h à 12 h - *50 ans et plus	7
	12 h 15 à 13 h 30	12 h 15 à 13 h 30	7
	16 h 30 à 17 h 45	16 h 30 à 17 h 45 - *Entraînement adulte	10,5,3
		20 h 05 à 21 h 35	7
Jeudi		12 h 15 à 13 h 30	7
Vendredi		11 h à 12 h - *50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 30	7
	15 h 30 à 16 h 45	15 h 30 à 16 h 45	5
	20 h à 21 h 30	20 h à 21 h 30	3T
Samedi	9 h 30 à 11 h - Familial		
	13 h 30 à 15 h 30	13 h 30 à 15 h 30	3T
	18 h à 20 h	18 h à 20 h	3T
Dimanche	9 h 30 à 11 h - Familial		
	13 h 30 à 15 h 30	13 h 30 à 15 h 30	3T
	19 h 15 à 20 h 45	19 h 15 à 20 h 45	3T

LÉGENDE

7 = 7 couloirs pour entraînement en longueur et 3 couloirs libres/exercices
3T = 2 couloirs pour entraînement, tremplins et espace libre/exercices

CONTACTEZ ÉLODIE MASSICOTTE-ROY
418 872-8242, poste 2032
massicottere@cndf.qc.ca

OFFRES D'EMPLOI

Sauveteur
Moniteur de sécurité aquatique
Moniteur d'aquaforme

PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

2018	octobre					
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
30	01	02	03	04	05	06
		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
07	08	09	10	11	12	13
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
14	15	16	17	18	19	20
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50	Annulé!	
21	22	23	24	25	26	27
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
28	29	30	31	01	02	03
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50				

2018	novembre					
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
28	29	30	31	01	02	03
				12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
04	05	06	07	08	09	10
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50	Annulé!	
11	12	13	14	15	16	17
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
18	19	20	21	22	23	24
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		20 h à 21 h 20
25	26	27	28	29	30	01
13 h 30 à 14 h 50		12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		

Veillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.

CNDF Horaire des bains libres AUTOMNE 2018

Samedi 1^{er} septembre au vendredi 21 décembre

Lundi	12 h 10 à 13 h		
Mardi	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
Mercredi	12 h 10 à 13 h		
Jeudi	12 h 10 à 13 h	17 h à 18 h 30	20 h 30 à 22 h
Vendredi	12 h 10 à 13 h		
Dimanche	15 h à 16 h		

	Résidents*	Non-résidents
3 ans et moins	Gratuit	Gratuit
4 ans et plus	Gratuit	2 \$
Étudiants	Gratuit	2 \$
60 ans et plus	Gratuit	2 \$
Adultes	Gratuit	3 \$

*Résidents : Saint-Augustin, Québec et L'Ancienne-Lorette.

Une preuve de résidence vous sera demandée.
Bonne baignade !